

DÉCÈS DU CONJOINT OU DE LA PERSONNE LIÉE AU BÉNÉFICIAIRE PAR UN PACS



QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT LE DÉBLOCAGE ("FAIT GÉNÉRATEUR") ?

- Décès du conjoint du titulaire du compte.
- Décès du partenaire de PACS du titulaire du compte.

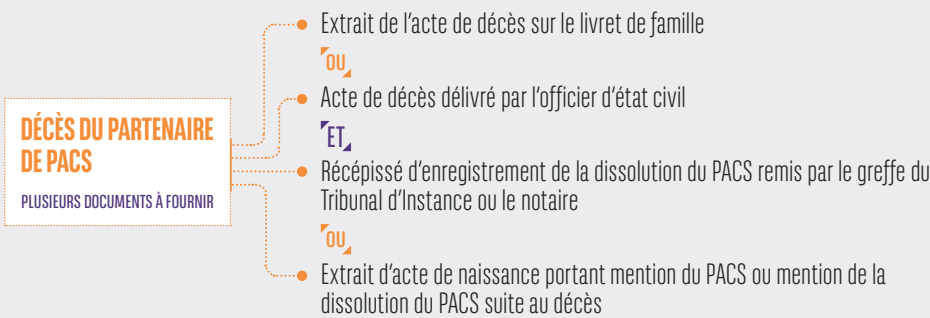
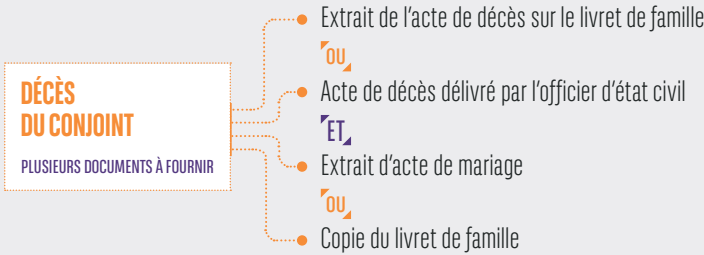
DATE DE L'ÉVÉNEMENT (DATE DU "FAIT GÉNÉRATEUR") :

- Date du décès du conjoint ou du partenaire de PACS.

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS EXCLUS ?

- Le décès d'un parent, d'un enfant, d'un concubin, d'un ex-conjoint ou d'un ex-partenaire de PACS.

QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?



IMPORTANT

Consultez la **fiche "généralités"** pour connaître les procédures et les conditions générales des cas de déblocage anticipé.

LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉS
GÉNÉRALITÉS

DROITS CONCERNÉS PAR LE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

RÈGLE GÉNÉRALE :
Afin de pouvoir bénéficier au déblocage de sommes indépendantes, en dehors des cas prévus par le Code de travail (articles R. 3202-2 pour le PEI et R. 3204-2 pour le PERCO) ou par le Code de Commerce (articles L. 324-1 pour le PERE),
Seules les sommes investies, avant la conclusion du 3^e anniversaire (date de l'événement justifiant le déblocage) peuvent faire l'objet d'une demande de déblocage.

PRÉCISION CONCERNANT LA PARTICIPATION ET L'INTERESSEMENT :
Les actifs soumis au titre des évènements anticipés de déblocage, tels que mentionnés dans la notice de fait-générateur, pourront également être remboursés après leur rattachement dans le PEI ou PERCO/PERCOI.
Les droits de l'épouse et ceux liés à la survivance du 3^e conjoint peuvent être remboursés uniquement en cas de décès de la titulaire du contrat de travail.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION ?

- Le rattachement ne peut donner lieu à des remboursements successifs (date de déblocage prise en compte). En effet, tout cas de fait-générateur est considéré comme un événement unique et ne peut pas être réitéré en cas de rattachement ultérieur.
- Les sommes concernées par le déblocage anticipé doivent être affectées à un investissement avant le rattachement.
- Les droits de l'épouse et ceux liés à la survivance du 3^e conjoint ne peuvent être remboursés qu'en cas de décès de la titulaire du contrat de travail.
- Dans le cas d'un déblocage partiel, les avoirs les plus anciens sur le support concerné font l'objet du déblocage.

BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

EN BREF

PLANS CONCERNÉS	DÉLAI POUR FORMULER LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT	NOMBRE DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT AUTORISÉES
<ul style="list-style-type: none"> • PEE / PEI • PERCO / PERCOI • PERECO / PERECOI 	PAS DE DÉLAI	1



RAPPEL

COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT ?

Depuis votre **espace privé PERSONEO**, rubrique :

Mes opérations > Remboursement > Je souhaite le remboursement de mon épargne indisponible

Les justificatifs listés sont les documents les plus couramment utilisés pour vérifier l'existence du fait générateur invoqué.